



93 bis, rue de Montreuil - 75011 Paris

Secrétariat : 03 63 37 93 32
03 29 79 73 62

siege@solidairesidd.org

www.solidairesidd.org



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL POUR L'EXAMEN DU PROJET DE MODIFICATION DES EPREUVES DU CONCOURS INTERNE POUR L'ACCES AU CORPS DES TSIM

Cette réunion s'est déroulée le 20 mai 2010 à Bercy.

Étaient présents pour l'administration : Mesdames MORIN (présidente) et HO ainsi que Messieurs BAILET et BAYO.

Représentation syndicale : Solidaires IDD, CGT, FO Industrie, UNSP/FO.

PROPOS LIMINAIRES :

Suite à une question des Organisations Syndicales et en particulier à une prise de parole de **Solidaires I.D.D.** qui souhaite aborder la rencontre par des propos préliminaires puis liminaires, la présidente accède à cette demande.

A la vue des événements récents portés à sa connaissance et en particulier en regard de la demande écrite du MEEDDM1 [Mes BORLO et CARENCO (DR MEEDDM)] qui souhaite se voir confier la gestion de tous les agents qui composent le corps des TSIM et celui des IIM en ignorant le corps de TM et ceux des PA, **Solidaires I.D.D.** a tenu les propos préliminaires et liminaires suivants :

Solidaires I.D.D. a dénoncé en substance le problème des agents « fléchés » DIRECCTE qui n'ont plus de postes pour des raisons probablement budgétaires et qui se retrouvent sans mission et dans l'incertitude la plus complète quant à leur avenir, se sentant abandonnés par leur administration.

Solidaires I.D.D. s'est élevé sur la conduite de l'entretien professionnel relevant que, dans certaines régions, les réductions ou majorations d'ancienneté étaient attribuées et notées sur la fiche de l'entretien avant même que l'agent n'ait été reçu par son responsable hiérarchique.

Solidaires IDD pose la question du devenir des personnels ex DRIRE à la suite des courriers du MEEDDM, particulièrement le devenir des personnels administratifs et des TM s'il est mis fin à la convention de gestion MEIE/MEEDDM qui se termine le 31 décembre 2010.

Réponses de l'administration :

- sur le sujet des agents DIRECCTE, un état des lieux avait été établi en 2008 (la répartition des agents ex DRIRE partant en DREAL était de 80 % ceux partant en DIRECCTE était de 20 %). Cet état des lieux ne correspondrait plus à la réalité de 2010. Les agents en fonction support DRIRE doivent être affectés en fonction support DIRECCTE mais il manque des places disponibles (le nombre d'agents est supérieur au nombre d'emplois budgétaires). Il est prévu d'accepter des emplois budgétaires supplémentaires en sureffectif dans les fonctions supports. Il reste aussi des problèmes avec le droit de remords, les agents doivent être identifiés. Mme MORIN demande que
- les problèmes rencontrés par les agents en DREAL ou en DIRECCTE soient directement remontés à la DGCIS (corps techniques) et en Administration Centrale MEIE (Personnel Administratif)
- la conduite de l'entretien professionnel dont nous sommes expérimentateurs a effectivement fait l'objet de quelques interprétations malheureuses qui sont identifiées et en cours de régularisation.
- confirmation de la réalité de 2 courriers du MEEDDM demandant au MEIE (Mme LAGARDE) la gestion des corps TSIM et IIM. Elle précise que cette question a déjà été soulevée lors du CTPM et que Mme LAGARDE est défavorable au transfert de gestion de ces corps techniques.

En cas de désaccord, ce qui est le cas, l'arbitrage du 1er Ministre est demandé par M Borloo.
La présidente indique ne pas savoir pourquoi le cas des TM n'a pas été évoqué dans le courrier de M. BORLOO.
En ce qui concerne les PA, ils sont gérés directement par le SG du MEIE et leur gestion ne semble pas intéresser le MEEDDM (sans doute trop complexe par rapport au nombre de missions MEIE qu'ils occupent ?)
La présidente précise que la DGCIS est contre le transfert de gestion demandé par le MEEDDM et remercie en séance et avec insistance le SNIM et le SNATIM pour le travail fait en commun avec la DGCIS sur ce dossier.
Concernant les TM : M BAILET indique qu'il est possible aux TM de rejoindre les postes en métrologie, mais qu'il n'existe pas de circulaire de mobilité. La DGCIS demande aux Directeurs Régionaux de faire une large diffusion des postes qui s'ouvrent.

Solidaires IDD, par la voix des capistes présents, proteste contre cette démarche, déjà évoquée en CAP, qui n'est aucunement relayée en région, de surcroît auprès des TM en MAD. Les Secrétariats généraux des DREAL ne font pas leur travail de transmission.

Solidaires IDD demande la parution d'une circulaire de mobilité.

Réponse de l'administration :

M. BAILET confie que le contexte est difficile et qu'il y a nécessité à avancer à petit pas.

Pour la DGCIS, l'avenir des TM se situe dans la création du nouvel espace statutaire de la catégorie B entrant dans la réforme globale de l'administration ?

Pour **Solidaires I.D.D**, les propos tenus par la présidente et le responsable de la gestion des corps techniques sont inacceptables et dénotent une manière de consultation des représentants des personnels qui n'a pas évolué avec le temps. En effet, seule une représentation syndicale, certes majoritaire mais non exclusive, est consultée pour traiter de dossiers relatifs à l'avenir de tous les personnels de l'ex industrie.

Solidaires I.D.D considère qu'une administration qui ne tient compte que de l'avis d'organisations syndicales ne représentant que certaines catégories d'agents, ne fait pas preuve d'un réel souci de dialogue social.

La représentante de UNSP/FO prend la parole et tente de se justifier en indiquant que, vu l'urgence, une intersyndicale n'était pas envisageable, car il fallait réagir immédiatement...

Solidaires I.D.D signale qu'il n'est pas dupe et constate que les vieux démons « de la pseudo négociation maison » demeurent.

A ce stade et malgré l'impatience de la présidente pour aborder l'ordre du jour en éludant le traitement global du corps des TM, **Solidaires I.D.D** demande solennellement la tenue d'une réunion spécifique au corps des TM avant les congés d'été.

La présidente insiste sur le fait que les réformes statutaires ministérielles des corps (par exemple pour les TM) sont initiées et proposées à la DGAFP par le Secrétariat Général des Ministères financiers.

En regard de l'insistance de **Solidaires I.D.D** et en l'absence d'arguments probants, la présidente constatant que l'ordre du jour n'est toujours pas abordé, décide de mettre fin à la réunion et de quitter la salle.

La réunion aura duré 1h15

En conviant les organisations syndicales pour traiter du projet de modification des épreuves du concours interne pour accéder au corps des TSIM sans avoir au préalable cherché à apporter une réponse globale au devenir du corps des TM,

Solidaires I.D.D considère que la DGCIS, en collaboration étroite et exclusive avec l'UNSP/FO, considérée par elle comme la seule force syndicale de l'ex branche industrie, n'a pas tenu son rôle et qu'elle ne traite pas tous les agents sous sa responsabilité de manière équitable.

Solidaires I.D.D reste ferme sur ses positions quant à l'exigence d'un traitement global du dossier TM, positions dont il a fait état au DGAFP en date du 12 avril 2010 et qu'il porte depuis l'externalisation des contrôles techniques des poids lourds.

Solidaires I.D.D considère aussi que l'aménagement du concours interne pour accéder au corps des TSIM n'est pas la bonne réponse et en tous cas certainement pas la seule à apporter pour « régler » le problème des TM ni celui du déficit d'agents du corps des TSIM. Corps qui, s'il n'accepte pas un recrutement varié et important, risque de périliter et à terme de disparaître.

Solidaires I.D.D note que sur le sujet à l'ordre du jour, les propositions faites par l'administration, en particulier sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) qui pourraient se montrer intéressantes sont polluées par la complexité pour l'agent de monter son dossier RAEP.

Solidaires I.D.D, syndicat inter catégoriel, rappelle enfin qu'il ne s'associera qu'à une pétition intersyndicale qui stipulera clairement l'engagement de cette intersyndicale à prendre en compte le traitement global de tous les corps qui composent la sphère industrie.